

Les Nouvelles en Serval

Le magazine communal



Ville de
La Chapelle-en-Serval

#27

Taille des haies
Page 6

Projet en cours
voir page 8 et 9

Festivités
voir page 10

Forum des associations
voir page 16



Agenda

samedi 9 octobre 2021

Loto du comité des fêtes, salle Fernand Halphen ouverture des portes à 18h30.

Samedi 9 octobre 2021

Jour de la nuit : toutes les rues seront éteintes de 23h30 à 5h30 (voir page 7)

samedi 16 octobre 2021

Repas des aînés organisé par l'association Loisirs du Servois pour ses adhérents

jeudi 21 octobre 2021

Passage de la balayeuse (voir page 4)

samedi 23 octobre 2021

Les Mots en l'Aire organisé par la CCAC avec le concours de l'association Biblio Capelloise ALC (voir page 14)

du samedi 23 octobre au dimanche 7 novembre 2021

Vacances scolaires

jeudi 11 novembre 2021

Célébration de la fin de la Première Guerre mondiale,

rassemblement à la Roseraie à 10h45 - suivie du dépôt de gerbes au monument aux morts puis allocution du maire à la salle Fernand Halphen avec vin d'honneur.

vendredi 26 novembre 2021

Rassemblement parents /enfants pour un défilé aux lampions, jusqu'au parc de la mairie. 18h30 coup d'envoi des illuminations du parc, suivi d'une collation pour petits et grands à la salle Fernand Halphen (voir page 10)

mardi 30 novembre 2021

Passage de la balayeuse (voir page 4)

samedi 4 décembre 2021

Repas dansant de nos aînés, salle Fernand Halphen à 12h. C'est avec joie que nous les attendons après une année de confinement. (voir page 10)

samedi 11 décembre 2021

Noël des enfants, salle Fernand Halphen. Le Père Noël sera présent de 10h à 12h pour remettre aux enfants de la maternelle et du CP leur premier cadeau. Les enfants du CE1 au CM2 seront reçus de 14h à

17h pour une boum. Enfin les collégiens seront invités pour une discothèque de 20h à 23h (voir page 10)

du samedi 18 décembre 2021 au dimanche 2 janvier 2022

Vacances scolaires

jeudi 30 décembre 2021

Passage de la balayeuse (voir page 4)

dimanche 16 janvier 2022

Voeux du Maire et galette des rois, salle Fernand Halphen à 15h00

du samedi 5 février au dimanche 20 février 2022

Vacances scolaires

samedi 5 mars et dimanche 6 mars 2022

Salon de l'Artisanat, Gymnase boulevard de la Riolette

dimanche 6 mars 2022

Récital par Acapella pour la fête des grands-mères, salle Fernand Halphen

Toutes les manifestations prévues ci-dessus sont susceptibles de modification ou d'annulation sans préavis en raison du COVID-19.

N'hésitez pas à consulter le site internet de la mairie ou notre page Facebook, qui vous tiendront informés de tout changement.

la-chapelle-en-serval.fr facebook.com/lachapelleenserval

Informations diverses

Vos élus

— Maire

- Daniel Dray
(daniel.dray@lces.fr)

— Adjoints

- Patrick Soler : 1^{er} adjoint en charge du cadre de vie
(patrick.soler@lces.fr)
- Marie-Claire Gibergues : 2^e adjointe en charge des grands travaux, de l'architecture et de l'urbanisme
(mcg@lces.fr)
- Grégoire Dubourg : 3^e adjoint en charge de la transition écologique
(gdu@lces.fr)
- Marion Le Maux : 4^e adjointe en charge de l'enfance et du conseil municipal des jeunes
(mlm@lces.fr)
- Dominique Facundo : 5^e adjoint en charge du commerce, de l'emploi et de la communication
(dfa@lces.fr)
- Myriam Bois : 6^e adjointe en charge de la vie associative, des festivités et de l'action sociale
(myriam.bois@lces.fr)

C'est la vie

— Naissances

09/06/2021 : Pelina Lenny
17/06/2021 : Slimani Safâa
07/07/2021 : Masson Léo
10/07/2021 : Cruz Quiroga Emy
18/07/2021 : Camara Hanna
09/08/2021 : Saulnier de Praingy Ralph

— Délégués

- Jean Epalle : délégué en charge du patrimoine urbain et des finances
(jean-luc.epalle@lces.fr)
- Dominique Hérent : délégué en charge de la sécurité
(dominique.herent@lces.fr)
- Etienne Briche : délégué en charge de l'entretien des espaces verts
(etienne.briche@lces.fr)
- Didier Simonnet : délégué en charge du suivi des permis de construire et du cimetière
(didier.simonnet@lces.fr)

— Conseillers

- Catherine Laurent
- Laurence Moreau Hennion
- Christine Letermelier
- Ombéline Roland
- Jean-Luc Decaudin
- Caroline Bricout
- Laure Kiélus
- Stéphane Grosslerner
- Véronique Soqueiro
- Patrick Chanemouga
- Nathalie Lemaire-Colé
- François Bourdelat

Maison médicale

Du nouveau à la maison médicale. Un site internet dédié

maisonmedicaleduserval.com



21/08/2021 : Pennequin Zak
24/08/2021 : Coccozza Louise

— Mariages

12/06/2021 : Patrick Di Lorenzi et Laetitia Bourcier
03/07/2021 : Emmanuel Obry et Catherine Papin
04/09/2021 : Valentin Dudot et Julie Leguere

— Décès

07/07/2021 : Gilles Casalgrandi

Permanence juridique

Des consultations juridiques gratuites sont assurées par le Barreau de Senlis le 2^e vendredi de chaque mois (sauf juillet et août) de 15h à 17h en mairie. Un avocat vous conseillera sur vos droits et vous orientera si nécessaire vers un confrère plus spécialisé. Rendez-vous conseillé au **03 44 54 60 29** ou à **mairie@lces.fr**

Élections régionales et départementales

Les 20 et 27 juin, 2095 électeurs de notre commune étaient appelés aux urnes afin d'élire les conseillers régionaux des Hauts-de-France et le binôme du canton de Senlis pour siéger au Conseil départemental de l'Oise. Le taux de participation sur notre commune pour le second tour a été de 33.94 % (Moyenne en France 34,69 %).

La liste menée par Xavier Bertrand est arrivée en tête des suffrages à La Chapelle-en-Serval avec 55.67%. Pour le conseil départemental, le binôme de Jérôme Bascher et Corry Neau a obtenu 63.99% des votes. L'organisation de ce double scrutin a nécessité la mobilisation de 58 personnes en plus des agents municipaux. Nous tenons à remercier le dévouement de toutes les personnes qui ont permis le bon déroulement de ces élections.

Passage de la balayeuse haute pression

Pour compléter le nettoyage des rues par les employés communaux, nous avons programmé le passage de la balayeuse haute pression. Pour faciliter ce travail et afin d'obtenir un meilleur résultat, il est demandé à chacun de ne pas encombrer les voies, caniveaux et notamment de ne pas laisser son véhicule le long des trottoirs **le 21 octobre 2021, le 30 novembre 2021 et le 30 décembre 2021.**

Nouveaux arrivants dans la commune

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux arrivants dans notre commune. Vous pouvez nous contacter par mail à **mairie@lces.fr** pour nous signaler votre arrivée ou poser toutes vos questions.

Nous organisons deux fois par an une réception des nouveaux arrivants et nous serons ravis de vous recevoir en mairie autour d'un verre pour vous présenter notre commune et ses services.



Conseils municipaux

Mercredi 30 juin 2021

Le conseil municipal :

- décide de tirer le bilan de la concertation du Plan Local d'Urbanisme : aucune observation de nature à remettre en cause les orientations retenues n'ayant été relevée, considère ce bilan favorable et décide de poursuivre la procédure
- arrête le projet de révision du PLU de La Chapelle-en-Serval tel qu'il est annexé à la délibération n°2021.06-n°02;
- précise que conformément aux dispositions du Code de l'Urbanisme, le projet de révision du PLU sera communiqué pour avis à l'ensemble des personnes publiques associées à la procédure, aux communes limitrophes et aux établissements publics de coopération intercommunale directement intéressés, qui en ont fait la demande puis soumis à enquête publique;
- autorise le Maire à signer les pièces d'arrêt du projet de révision du PLU;
- précise que le document du PLU est consultable aux heures d'ouverture de la mairie;
- limite l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation et conversions et conversions de bâtiments ruraux en logement, à 40 % de

la base imposable, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation;

- charge le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux;
- décide de ne pas majorer le montant de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité fixé par l'article 2 333-4 du CGCT;
- approuve l'offre de concours de la Société interprofessionnelle de soins ambulatoires (SISA) de la maison médicale du Serval pour les travaux de pose de film de protection solaire et pour les travaux de changement de portes intérieures et pose de portes acoustiques;
- prend acte des rapports d'activités 2020 de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne;
- octroi des subventions à 2 associations pour un montant de 850 €.

Plan Local d'Urbanisme en résumé

Le projet de Plu a été arrêté le 30/06/2021. Il est désormais en phase de consultation auprès des Personnes Publiques Associées (Services de l'État, Chambres consulaires, Département, Région, ...). Il sera mis en enquête publique en fin d'année, dans le but de l'approuver en début d'année 2022.

Samedi 7 août 2021

Le conseil municipal :

- prend acte du compte rendu des décisions du Maire :
- virement de crédits budgétaires du chapitre 020 " dépenses imprévues de fonctionnement" vers l'opération d'investissement 10018 " Mise en valeur du patrimoine";
- commande pour réalisation de prestations de signalisation routière au sol rue de Paris, et création d'une voie d'insertion en résine thermoplastique pour 11 913 €(rue de Paris et boulevard de la Riolette);
- commande pour la réalisation d'une prestation exceptionnelle de tonte mulching des espaces enherbés pour un montant de 6720 €;
- de défendre la municipalité dans l'instance contentieuse introduite à son encontre par des riverains relative à l'existence et aux conditions d'utilisation du city stade municipal;
- créé, à compter du 1^{er} juillet 2021, 3 emplois non permanents sur le grade d'adjoint d'animation territorial à temps complet pour effectuer les missions d'animateur ou de directeur d'accueil de loisirs sans hébergement sur les mois de juillet et août 2021.

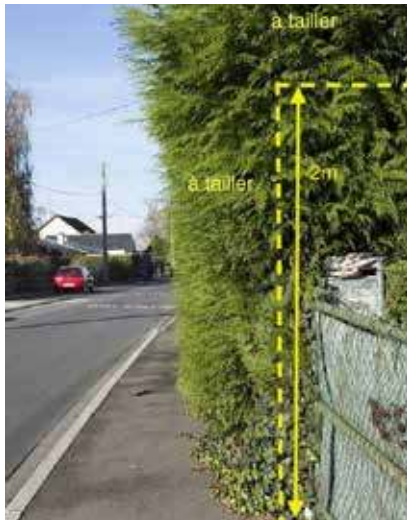
Vie de la commune

Taille des haies

Les arbres et la végétation au sens large occupent une place importante dans l'identité de notre ville et contribuent à la grande qualité de notre cadre de vie. Mais ce patrimoine, qu'il soit sur le domaine public ou dans une propriété privée, nécessite un entretien attentif dans le respect des règles en vigueur. Ces questions d'entretien de la végétation reposent principalement sur les articles 671 et suivant du Code civil, et relèvent donc du droit privé que chacun se doit de respecter.

— Les obligations liées à la taille et à l'égavage

Chaque propriétaire doit obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les câbles aériens ou téléphoniques ou bien encore l'éclairage public. Respecter les distances minimales. Pour les plantations de plus de 2 mètres : distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative. Pour les plantations de moins de 2 mètres : distance fixée à 0,50 mètre de la limite séparative. Cette distance se calcule du milieu du tronc, de l'autre côté c'est la limite séparative qui sert de point de mesure.



— Responsabilités du propriétaire des végétaux

Lorsqu'un voisin ne respecte pas les règles de distance, il peut être contraint par le tribunal soit d'égaver les arbres à la hauteur légale, soit de les arracher. Par contre, vous ne pouvez plus exiger l'arrachage de l'arbre si ce dernier a dépassé la hauteur légale depuis plus de 30 ans. Le point de départ de ce délai est la date où l'arbre en grandissant a dépassé la hauteur prescrite. Il est toutefois possible d'en demander son entretien, notamment en ce qui concerne les branches qui dépassent.

— La question de la mitoyenneté

Toute haie délimitant la séparation entre deux terrains est considérée comme mitoyenne, jusqu'à preuve du contraire. En cas de doute, consultez votre acte de propriété afin de savoir s'il en est fait mention, voire si un document d'arpentage lui est annexé. Un accord sous seing privé peut également porter sur cette question. Un entretien de haie à frais communs

pendant plus de trente ans la rend automatiquement mitoyenne.

— Entretenir les plantations

Tout propriétaire doit couper les branches qui dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain voisin. Votre voisin n'a pas le droit d'égaver les branches lui-même. Il a en revanche, la faculté d'exiger que cet élagage soit effectué même si le dépassement des branches a été toléré pendant plus de trente ans. En cas de dommages subis sur votre terrain, votre voisin pourrait alors être tenu pour responsable. Si ce sont les branches d'un arbre fruitier qui avancent sur votre propriété, vous n'êtes pas autorisé à cueillir les fruits, mais s'ils tombent par terre, vous pouvez les ramasser. Si vos plantations empiètent sur le domaine public, l'élagage du branchage des arbres peut être dicté par souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique. Aussi, la commune est fondée à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique. Les haies doivent être taillées à l'aplomb de la limite des voies. Votre responsabilité pourrait être engagée si un accident survenait en cas de manquement. Il est même possible pour la commune de faire procéder aux travaux d'office à vos frais, après mise en demeure par lettre recommandée.

— En tout état de cause, privilégiez toujours le dialogue avec votre voisin, en toute courtoisie !

Passage du Triathlon de Chantilly

La température n'était pas au rendez-vous ce dimanche 29 août 2021 pour le 12ème Triathlon de Chantilly qui a rassemblé un peu plus de 2900 participants.

Les bénévoles étaient présents dès 8h00 du matin au carrefour de Plailly, et au rond-point de la mairie, aidés de la gendarmerie. Pendant 5 heures, ils ont ouvert le passage aux 1000 cyclistes inscrits au circuit "Gantelet" de 46kms pour certains et 92kms pour d'autres.



Entraînement de Stéphanie Gicquel

Stéphanie Gicquel, 39 ans, est une adepte de la course d'ultra-fond, sportive de l'extrême et aussi auteur. À son palmarès on peut y trouver entre autres : Championne de France des 24h00 en 2018, record du monde du plus long raid à ski de randonnée sans voile de traction réalisée par une femme en Antarctique. Elle est qualifiée pour les championnats du monde à Bucarest en octobre 2021 avec

un record personnel actuel de 240 kilomètres. Elle était de passage avec son coach Frédéric Barreda sélectionneur de l'équipe de France pour un entraînement en juin 2021 sur la superbe piste du stade du Servois. Nous lui souhaitons le meilleur.



Jour de la nuit

Pour la quatrième année consécutive, La Chapelle-en-Serval participe au Jour de la Nuit, une manifestation nationale qui a pour but de sensibiliser à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité et du ciel étoilé. **Toutes les rues seront éteintes de 23h30 à 5h30, même les voies départementales.** (voir page 11)

Profitez-en pour lever les yeux au ciel, et si le temps le permet, regardez les étoiles. Sinon, vous pouvez toujours vous promener dans nos rues, munis d'une lampe et d'habits réfléchissants si possible, pour découvrir la commune sous un aspect inhabituel et étonnant. Le Parc naturel régional Oise-Pays de France organise à cette occasion plusieurs manifestations sur son territoire.

Rendez-vous sur parc-oise-paysdefrance.fr ou sur jourdela nuit.fr pour en savoir plus.

Attention, en raison du contexte sanitaire, les événements seront limités en participants. Pensez à vous renseigner et à réserver pour être sûr d'avoir de la place.

Nouveaux venus dans la commune

Nous souhaitons la bienvenue à :

- La brasserie Tempérance (voir portrait page 18 et 19)
- Dans la zone SEMB, à la place de "la halle aux chaussures" nous devrions avoir un commerce "Destock Privé - stock privé"
- Dentiste : Installation d'un nouveau cabinet dentaire SK Dental au 656 rue de Paris tel : **01 88 24 08 08**. Cela complète l'offre des dentistes déjà présente sur notre commune au centre d'affaire "Le Clos du Chêne au Loup" tel : **03 44 57 59 92**
- Primos Pizza au 832 rue de Paris tel : **07 53 94 96 44**
- Un chauffagiste vient de s'installer au Pic Cendré CHAUFF'ET EAU Concept chauff-eau-concept.fr Tel : **03 44 69 68 02**
- Tous les vendredis, Chicken Croc vous propose des spécialités à base de poulet, place de la Glorie

facebook.com/chickencroc/

Projets en cours

Projets en cours

Schéma piste cyclable

Une convention a été signée le 1^{er} juillet entre le Parc Naturel régional Oise - Pays de France et notre commune pour la réalisation d'un schéma cyclable à l'échelle de notre commune. Le coût de l'étude sera de 2352,20 euros pour la commune et le solde de 9412,80 euros soit 80% de la somme totale étant pris en charge par le PNR Oise-Pays de France.



École Bois de Chêne

Tableaux numériques : Une demande de devis a été faite pour compléter les deux classes non équipées. Environ 7 000 euros. La demande de subvention sera faite auprès de l'État.



Le soleil rasant de l'hiver empêche les enfants de voir et donc d'utiliser les tableaux numériques. Un devis a été reçu pour l'installation de rideaux occultant : 7 962 euros. L'ensemble sera programmé pour 2022.

Gymnase

Devis pour installation d'un nouveau contrôle d'accès. Travaux à réaliser fin 2021 : 3665 euros.



Voirie

- Création de deux places de stationnement impasse des faons automne 21.
- Création de 4 places de stationnement rue des Framboises.
- Place de parkings : Tracés rue du Pont Saint Jean afin de laisser un espace aux piétons le long du mur, mais aussi pour gérer le stationnement.



Services techniques

Des travaux vont être programmés pour l'installation des services techniques rue des Lactaires à la place de l'ancienne caserne des pompiers en 2022.

Panneau lumineux

Notre panneau lumineux à l'intersection de la rue du stade et rue de Paris sera prochainement remplacé pour un coût de 8700 €.

Trottoirs

Après la suppression sur l'espace public des devantures du restaurant LAL Quila et du restaurant les Jardins Romains, le trottoir sera entièrement refait à ce niveau pour une meilleure mobilité des piétons.



Parvis de l'Église

Le parvis sera entièrement engazonné à l'automne 2021 pour un coût de 9088 €. Ce lieu ne sera aucunement destiné à nos amis les chiens...

Caserne des Pompiers

Les travaux se terminent et l'inauguration devrait avoir lieu avant la fin de l'année.



Eaux usées SICTEUB

Notre syndicat d'eaux usées "SICTEUB", a mandaté la société (VOTP) pour la construction du collecteur communal d'eaux usées et l'entreprise (EGRC) pour la démolition du poste de refoulement situé angle Boulevard de la Riolette et rue de Paris. Les

travaux devrait se terminer courant premier trimestre 2022. La partie rue de Paris a été réalisée pendant les vacances d'août pour limiter les dérangements de circulation. Dans la continuité, les travaux se poursuivent principalement boulevard de la Riolette et rue des Dimerons.



Eau potable SIECCAO

Réfection du réseau d'eau potable en 2021 : rues des Framboises, du Chêne au Loup, des Chanterelles, allée des écureuils, impasse du Renard par la société Barriquand.



Chauffage de l'Église

Des devis pour le renouvellement du chauffage et de l'éclairage de l'Église de la Trinité ont été obtenus, nous attendons la décision de la DRAC pour notre église classée avant de débiter les travaux.

ALSH - Périscolaire

Depuis de nombreuses années, la municipalité cherche à investir dans un logiciel permettant aux parents de gérer les réservations ou annulations pour leurs enfants en ce qui concerne l'ensemble des services. (Centre de loisirs - périscolaire - cantine). Toutes les explications sur cette nouvelle organisation et les modes d'emploi vous seront communiquées en amont de la mise à disposition de ce logiciel prévu pour courant du premier trimestre 2022.



Traçage voirie

- Pour mieux redéfinir le carrefour angle boulevard de la Riolette et la rue de Paris un "tourne à gauche" vers Senlis a été créé sur la rue de Paris afin de sécuriser le croisement.
- Traçage de la ligne blanche, des zébras, des passages piétons rue de Paris (11 913 €).



Démontage du panneau directionnel 966 rue de Paris

Suite à la campagne de verbalisation qui avait eu lieu rue de Paris au début de l'été, une Capelloise nous avait fait remarquer que le panneau directionnel situé sur le trottoir était aussi gênant pour les piétons que les véhicules mal garés. Nous avons donc demandé au département de déplacer ce panneau pour libérer le trottoir. Il a été déposé début août et sera réinstallé à un emplacement moins gênant ultérieurement. Profitons-en pour rappeler aux automobilistes qu'il est interdit de dépasser la ligne blanche vers les bâtiments pour laisser un passage suffisamment large aux piétons, poussettes, personnes à mobilité réduite, piétons accompagnés d'enfants, etc. et que les contrevenants s'exposent à une amende.



Festivités

Festivités de fin d'année

— Illuminations du Parc

Si tout se passe bien d'ici le mois de novembre, nous pourrions vous proposer le vendredi 26 novembre 2021 la retraite aux flambeaux, manifestation qui a beaucoup de succès auprès des petits comme des grands.

Le départ se fera à 17h45 de l'école du Bois de Chênes, en passant par l'école des Dimerons. Les enfants accompagnés d'animateurs, d'élus et des parents disponibles défilent pour rejoindre la mairie et assister à la mise en route des illuminations à 18h30 précises. Ensuite, pour réchauffer nos papilles un chocolat chaud pour les enfants, et une boisson de saison pour les adultes sera offert dans la salle Fernand Halphen.



— Repas des aînés

Dès aujourd'hui nous invitons les aînés qui auront 65 ans en 2021 à venir s'inscrire en mairie pour les festivités de fin d'année.

Une invitation sera adressée fin octobre pour proposer aux choix le repas dansant à la salle Fernand Halphen, ou un repas livré à votre domicile ou encore un colis.



— Noël des enfants

La date retenue cette année est le samedi 11 décembre 2021 à partir de 9h pour les classes de maternelle et CP.

Un spectacle débutera cette matinée de fête. Mais chut ! Nous n'en dirons pas plus.

Le Père Noël nous rendra visite salle Fernand Halphen.

Pour les enfants des CM1 et CM2 la boum démarrera à 14h et pour les ados en âge d'être au collège la discothèque ouvrira ses portes de 20h à 23h. Le tout sera animé par un DJ dans un décor de fêtes.

Les invitations vous seront envoyées en temps voulu.



LES NOUVELLES EN SERVAL ##27

Aire Cantilienne COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

5^{ÈME} ÉDITION

TROUVER UN EMPLOYEUR • DYNAMISER SA CARRIÈRE
RÉUSSIR SA RECONVERSION • CRÉER SON ENTREPRISE

FORUM DE L'EMPLOI

www.ccac.fr DE L'AIRE CANTILIENNE

ENTRÉE GRATUITE

VENEZ AVEC VOTRE CV

EXPOSANTS, ACCÈS, ...
SCANNEZ CE QR CODE
À L'AIDE DE VOTRE SMARTPHONE
POUR RETROUVER CES INFORMATIONS

MERCREDI 13 OCTOBRE 2021
LOGISTIQUE, INDUSTRIE, BTP, TRANSPORTS

JEUDI 14 OCTOBRE 2021
SERVICE À LA PERSONNE/SANTÉ, SERVICE AUX ENTREPRISES,
COMMERCE, HÔTELLERIE/RESTAURATION

9H30 - 16H00 **FOYER CULTUREL DE LAMORLAYE**
1 RUE DE LA TENURE

Avec la participation et le soutien de :

LAMORLAYE **miej** **pôle emploi** **CCI OISE** **Sud Oise Entreprises** **CAPE**

Frottis et IST, où en êtes-vous ?

NEW

LA MAISON DE SANTÉ DE LA CHAPELLE EN SERVAL ORGANISE DES DÉPISTAGES GYNÉCOLOGIQUES

Frottis
prélèvement vaginal
prise de sang

Pour ma santé, je me fais dépister !

GRATUIT et SANS AVANCE DE FRAIS

UNIQUEMENT SUR RDV
Dr Claire Baroni-BAUTE
02.48.61.53.41

5 Matinées de dépistage vous sont proposées :

Mercredi 01 Septembre 2021
Vendredi 24 Septembre 2021
Mardi 19 Octobre 2021
Mardi 10 Novembre 2021
Mardi 08 Décembre 2021

(Frottis pour les femmes de 25 à 65 ans uniquement)

De 9H à 13H

Uniquement sur RDV
Mun(e) de votre carte d'identité

#1jeune1solution

Tu fais rien à la rentrée?!

Viens à la Mission Locale pour :

- LE PERMIS
- TON CV
- UN ENTRETIEN
- L'ALTERNANCE
- UNE FORMATION
- TON AVENIR

La Mission Locale : Un seul numéro pour tous tes projets

miej MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI DES JEUNES

03 44 59 44 00 contact@miej.fr - www.miej.fr

Senlis - Chantilly - Crépy-en-Valois

AREFIE **PAYS VALOIS** **Senlis Sud Oise**

9 OCT. 2021
13^{ÈME} ÉDITION

LE JOUR de la NUIT

Éteignons la lumière, rallumons les étoiles

DES CENTAINES D'ÉVÉNEMENTS PARTOUT EN FRANCE POUR SENSIBILISER À LA POLLUTION LUMINEUSE

Extinctions de l'éclairage public, conférences, conférences, expositions, lectures, observations des étoiles...

WWW.JOURDELANUIT.FR

agir POUR L'ENVIRONNEMENT

Communauté de Communes

Kéolis et vélo à assistance électrique

En septembre et octobre, dans l'aire cantilienne, testez le vélo à assistance électrique ! L'Aire Cantilienne, en partenariat avec Keolis Oise, met à la disposition des habitants du territoire, 10 vélos à assistance électrique. Réservez votre vélo Moka, pour 1 semaine ou plus. Comment réserver ? Rien de plus simple !

Appelez Keolis Oise au **03 44 53 93 69** ou envoyez un mail à **ko2@keolis.com**, en précisant vos coordonnées complètes.

Un rendez-vous sera fixé afin de finaliser la location.

Documents à fournir pour la location :

- Copie de votre carte d'identité,
- Justificatif de domicile
- Un chèque de caution de 600 €



Valorisation des déchets

TRIX : Ça y est ! Je sais TOUT sur la collecte, la valorisation et le devenir de tous les déchets de nos poubelles. Chaque geste est important ! Et maintenant ? Qu'est-ce qu'on fait ?

CCAC : Le nouveau marché de collecte va nous proposer des idées innovantes ou différentes afin de compenser les augmentations connues découlant des taxes et obligations légales.

TRIX : C'est Trixement compliqué ! Comment faire ?

CCAC : Envisager toutes les hypothèses, les nouvelles techniques, les évolutions possibles et les chiffrer. En fonction des coûts, se projeter pour l'avenir, anticiper, prévoir et ... choisir !

TRIX : Ça pourrait être quoi ?

CCAC : Une diminution de fréquence de collecte des Ordures Ménagères, un système précurseur de levées des bacs, moins de gaspillage alimentaire, faire de la prévention, instaurer un forfait pour la collecte des déchets verts avec des bacs pucés. Ce dernier service tout le monde le paye, mais tous ne l'utilisent pas.

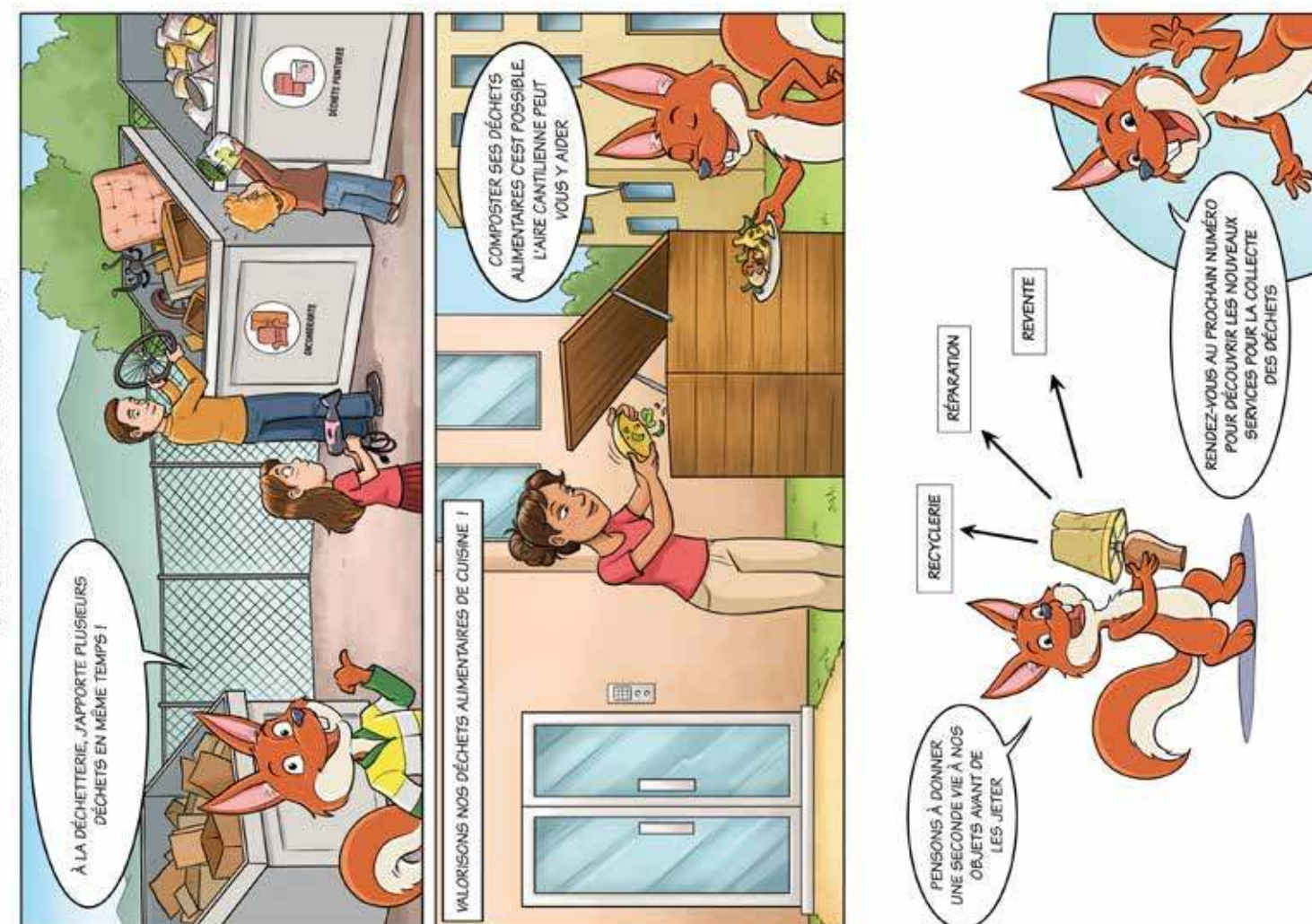
TRIX : Ouh la !

CCAC : je te rassure, nous serons vigilants dans nos choix.

TRIX : Si on donnait des idées pour avoir moins de déchets ?

LES NOUVELLES EN SERVAL ##27

REVOYONS NOS HABITUDES



Une rentrée sportive !

Vos déplacements en vélo à assistance électrique !

Service **gratuit***, sur réservation, au : **03 44 53 93 69** ou **ko2@keolis.com**

La Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne, en partenariat avec Keolis Oise, met à la disposition de ses habitants* **10 vélos à assistance électrique neufs en septembre et octobre.**

*caution de 600€ justificatif de domicile et copie d'une pièce d'identité exigés

*Agrément, Avilly-Saint-Léonard, Chantilly, Coye-la-Foret, Gouvieux, La Chapelle-en-Serval, Lamoignon, Montfort-l'Amaury, Ory-la-Ville, Plailly, Vieux-Saint-Pierre



Associations

Association Biblio Capelloise ALC

Animations les "Mots en l'Aire" des bibliothèques de la C.C.A.C

"ARTS"

Réservez votre après-midi du samedi 23 octobre 2021 à partir de 14h00 avec :

- L'association La Petite Vadrouille : Lecture à voix haute et initiation.
- L'association I-Music : Concert de différents groupes
- La Biblio Capelloise vous accueillera et à l'issue des prestations, vous présentera les ouvrages des écrivains de tous genres qui offrent leur art littéraire à tous ceux et à toutes celles qui aiment la lecture.

Salle de rencontres de La Roseraie, 1045 rue de Paris - La Chapelle-en-Serval
bibliocapelloise@orange.fr



Loisirs Capellois 2000

La danse avec Loisirs Capellois 2000 : le plaisir de partager

Le samedi 3 juillet 2021, l'association Loisirs Capellois 2000 (Danse) a organisé une petite représentation afin que les élèves puissent, malgré le contexte, présenter le travail accompli à leurs familles. Les élèves et leurs familles étaient ravis de ce moment de partage qui a su, le temps d'une heure, redonner un semblant de vie normale tout en respectant les gestes barrières. Cette représentation qui s'est clôturée autour d'un buffet en extérieur a aussi permis aux familles de faire connaissance avec les membres du bureau. En espérant que la représentation de l'année prochaine puisse se faire dans de meilleures conditions et que les élèves puissent montrer le fruit de leurs efforts à un public plus nombreux.

Mahana, pour l'association Loisirs Capellois 2000



Cyclorrygeois

Séjour club LES ESTABLES

Du 12 au 19 juin 2021

Le séjour cyclotouristique du Cyclorrygeois qui compte de nombreux Capellois parmi ses adhérents, coïncidant avec la fin des limitations de circulation, nous avons enfin pu effectuer notre séjour d'une semaine initialement prévue en 2020.

Nous avons séjourné dans un village vacances, aux Estables dans la Haute-Loire proche de l'Ardèche et du Mont Gerbier-de-Jonc, site bien connu (La source de la Loire). Neuf cyclorrygeois y ont participé. Les conditions étaient un peu particulières du fait de la situation sanitaire. Pas d'animation, ni bar et restauration en mode click-and-collect. Nous avons perdu quelque peu en convivialité, mais l'apéro restait de rigueur.

De surcroît nous n'avons pas bénéficié d'une météo clémente, des températures matinales proche de zéro et jamais supérieures à 12/15 degrés en journée et pluie au moins à mi-temps.

On a en permanence adapté notre programme, pour finalement pratiquement faire tous les circuits prévus. La région est très vallonnée et les parcours étaient assez difficiles avec des côtes ou cols à fort pourcentage. Le premier jour nous sommes allés à Tence et retour par St-Front, certains faisant

un retour plus direct. Le lendemain, même stratégie, passage au Gerbier-de-Jonc et lac d'Issarlès pour le parcours complet. Nous avons eu droit à un passage sur FR3 Auvergne dans le cadre d'un reportage sur la réouverture des villages vacances, interview du président et séquence sur la route avec notre groupe au complet.

Le samedi, une météo pluvieuse toute la journée nous octroya une journée de repos, que chacun mit à profit pour faire un peu de tourisme, nous avons notamment pu visiter le Puy-en-Velay, site bien connu pour être le principal départ du chemin de Compostelle.

Le dimanche encore maussade, on a néanmoins pu rouler l'après-midi, un parcours qui nous a menés à Saint-Agrève, village si animé lors de la cyclo sportive l'Ardéchoise et que nous avons eu du mal à reconnaître, car désertique en cette période post-confinement.

Le lundi, avec une météo incertaine, nous avons enfin tenté notre sortie longue de 137 km. Les deux premières heures impeccables, pour arriver au lac du Bouchet, mais suivi de trois heures de pluies diluviennes. Finalement à la sortie de Monistrol d'Allier, lieu de notre pique-nique, le soleil était de retour, fort opportunément.

Le lendemain, une partie de l'Ardéchoise, mais à l'envers, notamment le tronçon Gerbier-de-Jonc - col de Mézilhac.

Le dernier jour, un parcours linéaire des Estables à Lavaudieu en passant par La Chaise-Dieu, un itinéraire parfait pour nous mettre sur la route du retour.

Pendant ce séjour on a effectué 553 km et 9500 m de dénivelé en 6 jours.

On espère que l'an prochain tout sera rentré dans l'ordre et que nous pourrions faire un séjour normal, partager des moments de convivialités et peut-être même avec du soleil !



Judo club

Malgré ces 2 années perturbées par la pandémie, le judo club a tenté de garder une activité sportive en proposant dès le 8 mars 2021 des séances au stade intercommunal les mercredis et samedis matin. Nous remercions le SIVOM pour son accueil. Une bonne participation de nos jeunes judokas a permis de se dépenser lors de séances de motricité, d'exercices physiques, de renforcement musculaire et de préparation au judo. Nous avons pu reprendre au dojo pour les mineurs le 19 mai et pour les

majeurs à partir du 9 juin 2021, cependant un cours au stade le mercredi matin a été maintenu pour le grand plaisir des jeunes.

Nous espérons pouvoir reprendre normalement nos cours au dojo qui se trouve rue des fraisiers à Orry-la-Ville dès le 6 septembre 2021. Toutes nos informations sont sur notre site internet judorry.com rubrique « infos pratiques ».

Nous vous souhaitons une bonne reprise après des vacances amplement appréciées par tous.

Le bureau du Judo Club



Happy kids

Un grand merci à la mairie de La Chapelle-en-Serval qui a permis à nos élèves de l'association de montrer leurs talents à leur famille lors de ce gala de clôture.

GRS, HIP-HOP, EVEIL et CHEERLEADING, plus de 60 danseuses âgées de 3 à 17 ans, qui nous ont été fidèles, malgré les conditions sanitaires complexes, nous ont mis des paillettes dans les yeux et du bonheur dans le cœur. Merci d'avoir fait de cette saison difficile, un final magique et réparateur.

Le nom de l'association "happy kids" a pris ce jour tout son sens... L'équipe Happy Kids



Aphilcart

Prochaine date pour notre bourse : le 16 janvier 2022 avec exposition sur le tour de France et le cyclisme en général, salle polyvalente Orry-La-Ville.



Forum des associations

Les portes du forum 2021 se sont ouvertes dès 9h pour l'installation des associations qui ont répondu présentes et à 11h pour le public.

Cette année, année exceptionnelle, les pass sanitaire ont été contrôlés avec l'application « TousAntiCovidVérif ». Vous nous avez présenté soit votre téléphone ou une attestation de test PCR avec le QR code valide. Nous vous remercions de vous être pliés à cette nouvelle mesure qui maintenant est obligatoire pour soit : être inscrit dans une association ou tout simplement dans notre vie de tous les jours : restauration, cinéma, etc..

Nous remercions les élus de La Chapelle-en-Serval et d'Orry-la-Ville, qui ont été là soit aux entrées ou aux sorties pour la vérification.

Nous avons pu ainsi contrôler 707 QR code, ce qui fait approximativement 1000 venues au Forum.

Le sponsor de l'ASOC (association Orry La Chapelle Foot) Sushi Tory à la Chapelle-en-Serval nous a regalé, en nous offrant un aperçu des divers plats qui sont proposés dans ses menus.

Les portes se sont fermées à 18h. Après un petit discours de Mr Le Maire Daniel Dray, nous avons pris le pot de l'amitié en présence des associations et des bénévoles.



Jeunesse

Retour sur le centre de loisirs

La municipalité a organisé un centre de loisirs tout l'été.

C'est une grosse organisation et un service municipal important :

- qui emploie plus d'un tiers de nos effectifs municipaux (10 agents)
- qui accueille 200 enfants durant l'année scolaire et une cinquantaine l'été.

Les animateurs ont concocté un programme d'activités variées cet été sur le thème "du tour du monde en 60 jours" en accompagnant les enfants dans leurs découvertes et apprentissages autour des valeurs d'échanges et de partage.



Rentrée scolaire

La rentrée 2021 vient d'avoir lieu dans nos 3 établissements pour les petits et les grands, et ce avec une organisation pour respecter les règles sanitaires. Pour cette année scolaire 2021/2022 nous aurons :

- au Collège du Servois 385 élèves sous la gestion de la principale Mme Gouineau,
- à l'école primaire du Bois de Chêne 169 élèves sous la responsabilité de Mme Vaillant directrice
- à l'école maternelle des Dimerons 78 élèves sous la responsabilité de Mme Marchal directrice.

L'équipe municipale souhaite à tous nos jeunes ainsi qu'au corps enseignants, aux administratifs et aux animateurs une belle rentrée et une bonne année scolaire 2021/2022.



Remise des dictionnaires

Les 12 et 19 juin derniers, les enfants de Grande Section et de CM2 ont reçu un dictionnaire de la part de la municipalité, personnalisé et dédié par Monsieur le Maire Daniel Dray et son adjointe à l'enfance Marion Le Maux. La cérémonie du 12 juin a eu lieu dans la cour de l'école des Dimerons en présence de Mme Marchal, directrice de

l'école Maternelle et des deux enseignantes de Grande Section Mme Vicente et Liennel. Les enfants ont reçu chacun à leur tour leur dictionnaire de la part des enseignantes, du Maire et de son Adjointe. Beaucoup d'entre eux l'ont tout de suite feuilleté; les pages sur les drapeaux ont beaucoup de succès !!

Le samedi 19 juin, la cérémonie de remise de dictionnaires pour les CM2 a eu lieu dans la cour de l'école du Bois de Chênes, en présence de nos élus, de Mme Vaillant, directrice de l'école élémentaire et de Mmes Poly et Milani, enseignantes de CM2. Chaque enfant a reçu son dictionnaire en mains propres, avec les félicitations pour leur passage en 6ème. Un ouvrage avec les Fables de La Fontaine a également été remis aux enfants, de la part du Ministère de l'Éducation Nationale. A l'issue de ces cérémonies, un verre de l'amitié a été offert aux enfants, aux parents et aux enseignantes par la municipalité. Un beau moment de convivialité qui nous avait manqué après ces mois de confinement (tout en respectant les mesures sanitaires).



Portrait

Brasserie Tempérance



Nous interviewons cette fois Tiago, le fondateur de la Brasserie Tempérance, installée au 320 rue du Vieux Château.

Les Nouvelles en Serval : Depuis quand êtes-vous installé à La Chapelle-en-Serval ?

Tiago (fondateur de la Brasserie Tempérance) : Les travaux ont commencé mi-mars et nous avons ouvert le 28 mai de cette année. Les retours sont très positifs, les gens semblent ravis d'accueillir un commerce local et je suis à leur disposition pour leur montrer comment je travaille, je n'ai rien à cacher et j'aime expliquer ce que je fais.



LNES : Que représente votre logo ?

Tiago : C'est une fleur de houblon, ingrédient dont la fonction dans le brassage est essentiellement d'apporter à la bière son arôme et son amertume caractéristiques. Le "Я" de Tempérance est inversé pour mettre en évidence mes initiales, TR.



LNES : Comment êtes-vous devenu brasseur ?

Tiago : La soif ! Ha ha ! En tant que Portugais, j'ai toujours aimé la bière car nous en buvons beaucoup, surtout l'été. En allant voir de la famille au Luxembourg, je traversais la Belgique, pays de la bière, et je m'arrêtais pour en prendre une de chaque sorte. Pour mon anniversaire, un ami m'a acheté un kit pour fabriquer de la bière. J'en ai fabriqué, puis j'ai recommencé. Elle était bonne, mais je voulais savoir ce qu'il y avait dedans alors j'ai commencé à me renseigner sur internet et à acheter les matières premières (céréales,

houblon, levure...) Pendant le premier confinement, j'en faisais chez moi, dans des marmites, 8 litres à la fois, mais ça partait trop vite lors des soirées entre amis donc j'ai acheté une marmite de 20 litres et je me suis encore plus documenté pour expérimenter de nouvelles recettes et de nouveaux styles. Lorsque je l'ai faite goûter à des amis restaurateurs, ils l'ont trouvée bonne et m'ont conseillé de la vendre. J'ai alors commencé à chercher un local pour m'installer plus sérieusement avec du matériel professionnel. C'est ainsi que je suis arrivé ici !

LNES : Arrivez-vous à vivre de cette activité ?

Tiago : Pas encore. Je continue une autre activité en parallèle pour pouvoir vivre. Il faut que je continue à faire de bons produits, que je trouve de nouveaux clients et que je les fidélise pour arriver à vivre de cette activité. Je suis confiant car depuis le début, l'essentiel de mon chiffre d'affaires se fait avec les particuliers qui achètent à emporter ou en terrasse, mais je commence à vendre à des professionnels locaux comme le centre Leclerc ou Jarvil, ou des métiers de bouche. Pour le moment je suis ouvert du jeudi au samedi au public mais je vais peut-être devoir fermer une journée pour produire plus de bière, car je ne peux pas être au bar et aux marmites à la fois. À plus long terme, je voudrais avoir plus de place et peut-être embaucher, pour créer un lieu convivial où passer après le travail pour décompresser avec des amis.



LNES : Pouvez-vous nous en dire plus sur la fabrication ?

Tiago : J'essaie de me fournir autant que possible en France sauf lorsque les produits sont en rupture de stock, auquel cas je me tourne vers la Belgique. Les céréales viennent d'une petite malterie alsacienne. Je brasse une fois par semaine, puis 2 semaines de fermentation, puis embouteillage, puis encore 2 semaines d'attente avant de pouvoir vendre la bière. Je propose pour l'instant trois sortes de bière : une blanche, à base de blé (La Lune) ; une blonde, une bière de soif facile à boire (La Tempérance) ; et La Soleil, au parfum de mangue et de fruits exotiques.



LNES : Quelles autres activités proposez-vous ?

Tiago : J'aimerais proposer des ateliers d'initiation pour apprendre à brasser avec trois ou quatre personnes, sur une journée, le samedi, pour découvrir le métier et repartir avec sa propre bière, sans révéler mes recettes secrètes, bien entendu ! La bière, c'est de la cuisine moléculaire, de la biochimie. On travaille avec des levures vivantes, le brasseur ne fait que préparer le mout, les bactéries fabriquent la bière ! Faire de la bière, c'est facile, faire une bonne bière, c'est plus compliqué. Faire deux fois la même, c'est encore une autre histoire ! De nombreux paramètres entrent en jeu : matières premières, levures, températures, météo... Il y a une infinité de combinaisons possibles qui vont donner son caractère à la bière : amertume, parfum, goût, couleur, mousse...

Contacts :
brasseriетemperance.com
brasseriетemperance@gmail.com
06 24 47 40 02





Ours

Directeur de publication Daniel Dray
Rédacteur en chef Dominique Facundo
Rédaction Conseillers municipaux
Mise en page Mélissa Orget
Impression Roto Press Graphic,
La Chapelle-en-Serval

Tiré à 1600 exemplaires sur papier recyclé PEFC

Vous avez des remarques ou des suggestions à propos de ce magazine ?

Envoyez-les par courriel à :
magazine@la-chapelle-en-serval.fr

ou par courrier à :
Mairie de La Chapelle-en-Serval
1200 rue de Paris
60520 LA CHAPELLE-EN-SERVAL

Mairie

1200 rue de Paris
60520 LA CHAPELLE-EN-SERVAL
03 44 54 60 29

lundi-vendredi: 10h - 12h, 15h - 18h
samedi: 10h - 12h

Courriel mairie@la-chapelle-en-serval.fr
Site internet la-chapelle-en-serval.fr
Facebook LaChapelleEnServal
Notre chaîne Youtube : Mairie de La Chapelle-en-Serval

Abonnement par courriel

Recevez « Les Nouvelles en Serval » par courriel dès leur sortie. Inscrivez-vous en envoyant un email à magazine@la-chapelle-en-serval.fr.